

<https://pierre-alainmillet.fr/Etat-des-lieux-Phase-2-Groupes-de>



Réunion du 8 octobre 2009

Etat des lieux, Phase 2 : Groupes de travail

- DHD -

Date de mise en ligne : samedi 10 octobre 2009

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

L'engagement du contrat communal de changer d'échelle dans la réponse au défi écologique pour la ville se concrétise. Avec le conseil citoyen lancé en Novembre 2008, une étude avait été commandée à un cabinet spécialisé pour réaliser un « état des lieux » du développement humain durable dans la ville afin de permettre un travail de l'ensemble des acteurs de la ville pour élaborer des objectifs partagés.

La première étape de ce travail a été présentée ce Jeudi 8 Octobre.

La présentation n'était pas facile, car le document réalisé fait 120 pages. Après une introduction qui présente la ville, ses caractéristiques urbaines, sociales, économiques et écologiques, le document présente 10 fiches portant sur les thèmes suivants :

- 1. Développement urbain
- 2. Fonctionnement économique et réalités sociales
- 3. Insertion et accès à l'emploi
- 4. Déplacements
- 5. Énergie
- 6. Gestion Urbaine
- 7. Les Grandes Terres
- 8. Les milieux naturels
- 9. Dialogue avec les citoyens et partenaires et sensibilisation
- 10. Fonctionnement et exemplarité de l'institution Ville

Chaque thème a été présenté rapidement, et les premières discussions ont montré qu'il faudrait beaucoup de travail partagé. Un des enjeux est sans doute de trouver comment tenir compte de tout ce qui se fait déjà pour faire évoluer dans tous les domaines la manière de prendre en compte le défi écologique dans les projets.

La ville a par exemple annoncé un projet de groupe scolaire Joliot-curie « de haute qualité environnementale ». Par contre, la question est posée concernant l'aménagement du Monnery pour lequel la ville s'est sans doute moins exprimée. Le document parle d'une « ville propre », mais un participant fait remarquer que nous avons toujours une ligne à haute tension qui reste au dessus des quartiers.

C'est bien pour cela que le travail présenté n'est qu'un état des lieux, qui doit devenir le support d'un travail du conseil citoyen pour élaborer ensemble les objectifs, les priorités de la ville.

La phase 2 : un travail en commun

Une démarche a été présentée par le cabinet. Elle repose sur la création de « groupes de travail » qui ne seraient pas de simples lieux de confrontations d'idées, mais une démarche commune pour travailler et produire un résultat qui pourrait être mis en débat et utilisé par les élus pour fixer les objectifs de la ville.

La discussion est tout de suite assez concrète. Peut-on réussir des groupes de travail de 25 personnes qui se réunirait deux fois pour des sessions de 3h ? Comme prévu, un des participants fait une remarque sensée. Il

Etat des lieux, Phase 2 : Groupes de travail

faudra prévoir un casse-croûte ! Un sondage rapide montre qu'une dizaine de présents sont partants pour des rencontres de ce type!

Un prochain BM va discuter de cette proposition! les remarques ou commentaires sont donc les bienvenus pour choisir la démarche la plus utile à tous.

Le document complet va être envoyé aux participants de cette réunion. Il peut être envoyé sous forme électronique, ou sous forme papier pour ceux qui en feront la demande. Pour l'instant, nous prévoyons de ne pas imprimer ce document assez lourd et qui sera certainement revu après le travail de la phase 2 sur les objectifs.

Avec 30 participants, cette réunion a été utile, même si la participation des délégués de quartier a été plus faible que la dernière fois! Il est vrai qu'un conseil avait une réunion en même temps, et que le contrat de ville avait organisé une rencontre publique dans un autre quartier! L'agenda municipal est riche! et n'est pas facile à coordonner!